

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 480

présenté par  
Mme Le Pen

-----

### ARTICLE 8

Supprimer les alinéas 13 à 15.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le principe de responsabilité collective est clairement étranger à notre droit. Ces alinéas créent une responsabilité collective, voire une responsabilité pour le dirigeants d'une association.